



COGITIS

Le partenaire informatique des collectivités

**Syndicat mixte pour le traitement de
l'information et les nouvelles technologies**

Rapport d'activité annuel

Exercice 2020

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	4
LE SYNDICAT MIXTE	5
<i>Les collectivités adhérentes</i>	5
La gouvernance	5
Le comité syndical	5
Le comité de pilotage et le comité technique	7
L'actualité du syndicat	8
Dans un contexte sanitaire exceptionnel, COGITIS s'est mobilisé pour assurer la continuité de service	8
Un réseau d'échanges d'information entre Opérateurs Publics de Services Numériques	10
5 nouvelles adhésions au syndicat mixte	11
Nouvelle offre de service : dématérialisation des bulletins de paie	11
Démarche Qualité & certification HDS	12
Démarche éco-responsable	12
Marchés publics	13
L'EQUIPE	14
Structure du personnel	14
Egalité professionnelle	15
Mouvements de personnel	16
Organisation des équipes	16
Direction Mutualisation & Services Numériques	16
Direction Infogérance Partenaires	17
Direction Administration & Finances	17
LE BUDGET	18
Synthèse du compte administratif 2020	18
Investissement	19
Exploitation	20
LES ACTIVITES ET PROJETS	21
Infogérance pour les départements adhérents	23
Une crise sanitaire maîtrisée, avec des équipes COGITIS et DSI de l'Hérault en forte synergie	23
La continuité de service public assurée dans l'Aude grâce au déploiement du télétravail et à la dématérialisation des processus	24
Une accélération des projets dans le Jura	26

<i>Prestations pour les établissements publics adhérents</i>	28
Déploiement du télétravail et poursuite du plan de modernisation du système d'information de l'EID	28
De l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le CDG34, les SDIS34 et 39	29
<i>Accompagnement des communes</i>	29
<i>Maintenance informatique des collègues</i>	30
Reprise en maintenance des collègues de l'Aude et de l'Hérault	30
Centre d'appels collègues (CAC)	31
<i>Support et assistance aux utilisateurs</i>	32
Centre d'appels mutualisé (CAM)	32
Formation et assistance bureautique	33
<i>Activité de conseil et d'expertise mutualisée</i>	34
Etudes et assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	34
Veille technologique et réglementaire	34
<i>Services numériques mutualisés</i>	36
Offre MutualiTIC	36
Cartographie du système d'information	38
Synthèse – Chiffres clés 2020	39

LE MOT DU PRESIDENT



Cela fait maintenant 6 années que je préside le syndicat mixte COGITIS et que je porte avec conviction la mutualisation dans le domaine du numérique. Je suis fier de la variété des services offerts à nos adhérents et partenaires, mais aussi de l'engagement des équipes au quotidien. L'année 2020 en a été un bel exemple.

Cette année a bien évidemment été marquée par la pandémie de la COVID 19 et la crise sanitaire qu'elle a générée. Les membres de notre syndicat mixte et les collectivités ont assumé leurs responsabilités, en assurant du mieux possible la continuité du service public, la protection des usagers et bien sûr celle de leurs collaborateurs.

COGITIS a été à leurs côtés. Nos équipes ont été très sollicitées, notamment pendant la période de confinement totale. Le syndicat mixte a participé à des opérations importantes de soutien, comme la mise à disposition de 850 postes de travail à destination des collégiens Héraultais et Audois, pour faciliter l'enseignement à distance, ou le déploiement de 5 200 ordinateurs pour permettre le travail à distance de plus de 4 600 agents dans les départements de l'Aude, de l'Hérault et du Jura.

Tous les collaborateurs de COGITIS, équipes techniques et administratives, se sont mobilisés pour apporter ces services et je tiens à les en remercier en mon nom et en celui des représentants élus de notre syndicat.

En plus de ces activités spécifiques, COGITIS a continué ses missions de conseil, d'infogérance et de maintien en condition opérationnelle des systèmes d'information, ainsi que ses prestations d'assistance aux utilisateurs.

Afin de répondre aux besoins des plus petites collectivités, nous avons modifié les statuts du syndicat mixte pour faciliter l'adhésion des communes et EPCI. En 2020, les premières collectivités nous ont rejoints. Elles sont désormais représentées au sein des instances de gouvernance du syndicat.

La crise sanitaire a rendu encore plus prégnante la question du numérique, tant sur les infrastructures que sur les usages. L'importance du numérique dans la vie quotidienne s'est imposée. L'année 2020 a démontré l'efficacité du syndicat mixte, notamment en période de crise, où COGITIS s'est affirmé comme un Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), indépendant et au service des collectivités.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité l'étendue des actions du syndicat mixte auprès de ses collectivités membres.

En 2021, nous resterons mobilisés et continuerons de nous adapter, mais aussi d'innover pour accompagner nos collectivités dans leurs missions de service public.

Pierre BOULDOIRE

Président de COGITIS

Premier Vice-Président du Conseil départemental de l'Hérault

LE SYNDICAT MIXTE

Les collectivités adhérentes

Au 31 décembre 2020, le syndicat mixte regroupe 12 adhérents, dont 3 conseils départementaux, 4 établissements publics, 5 communes et intercommunalités :



Conseil
départemental de
l'Hérault



Conseil
départemental de
l'Aude



Conseil
départemental du
Jura



EID Méditerranée



CDGFPT de
l'Hérault



SDIS de l'Hérault



SDIS du Jura



CC Monts de
Lacaune Montagne
Haut Languedoc



Causse de la Selle



Cournonterral



Loupian



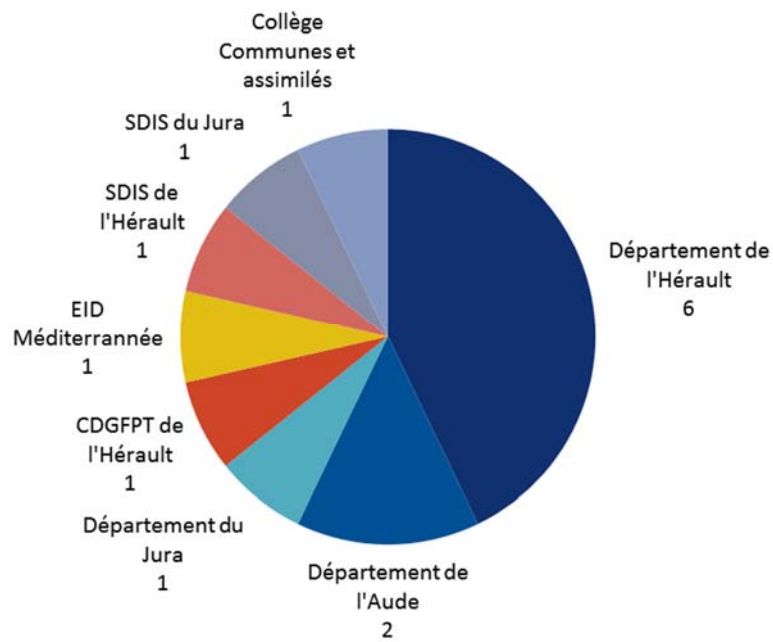
Villeveyrac

La gouvernance

Le comité syndical

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de 14 délégués désignés par chaque adhérent. Les élus du comité syndical se sont réunis à quatre reprises en 2020 pour voter 34 délibérations. En raison du contexte sanitaire exceptionnel, les réunions se sont déroulées à la fois en présentiel, dans le respect des gestes barrières et mesures de distanciation, et en visioconférence.

Pour faciliter l'adhésion des communes et EPCI au syndicat mixte, une modification statutaire a été délibérée le 19 décembre 2019. Un **collège « Communes et assimilés »** a été créé pour conserver l'équilibre de la gouvernance du syndicat. Il regroupe les délégués désignés par chaque commune et EPCI adhérent de COGITIS. Un représentant de ce collège est élu pour siéger au comité syndical.



Le président

Le syndicat mixte COGITIS est présidé par Pierre BOULDOIRE, premier vice-président du conseil départemental de l'Hérault.

Le président est chargé d'administrer le syndicat mixte et d'exécuter le budget syndical dans la limite des crédits votés par le comité syndical.

Les élus du comité syndical



Les délégués titulaires :

Conseil départemental de l'Hérault	Claude BARRAL
Conseil départemental de l'Hérault	Pierre BOULDOIRE
Conseil départemental de l'Hérault	Dominique NURIT
Conseil départemental de l'Hérault	Catherine REBOUL
Conseil départemental de l'Hérault	Jacques RIGAUD
Conseil départemental de l'Hérault	Sauveur TORTORICI
Conseil départemental de l'Aude	Didier ALDEBERT
Conseil départemental de l'Aude	Rose-Marie JALABERT TAILHAN
Conseil départemental du Jura	Céline TROSSAT
EID Méditerranée	Christophe MORGO
Centre de Gestion de l'Hérault	Philippe DOUTREMEPUICH
SDIS de l'Hérault	Vincent GAUDY
SDIS du Jura	Clément PERNOT
Collège « Communes et assimilés »	Alain VIDAL

Les délégués suppléants :

Conseil départemental de l'Hérault	Michèle DRAY FITOUSSI
Conseil départemental de l'Hérault	Julie GARCIN SAUDO
Conseil départemental de l'Hérault	Marie-Pierre PONS
Conseil départemental de l'Hérault	Sylvie PRADELLE
Conseil départemental de l'Hérault	Jean-François SOTO
Conseil départemental de l'Hérault	Claudine VASSAS MEJRI
Conseil départemental du Jura	Cyrille BRERO
EID Méditerranée	Martine ROLLAND
Centre de Gestion de l'Hérault	Max SAVY
SDIS de l'Hérault	Audrey IMBERT
SDIS du Jura	Natacha BOURGEOIS

Le comité de pilotage et le comité technique

Le comité de pilotage a pour vocation d'examiner avec l'administration du syndicat mixte toutes les questions relatives :

- à la gestion financière et au contrôle de gestion,
- à la gestion sociale et aux ressources humaines,
- aux engagements juridiques hors adhérents faisant l'objet d'un marché public.

Le comité de pilotage est composé des directeurs généraux des services des collectivités ou établissement adhérents et du directeur du syndicat mixte. Il peut s'adjoindre les compétences d'un comité technique constitué des directeurs des systèmes d'information ou correspondants désignés par les collectivités.

En 2020, le comité de pilotage s'est réuni avant chaque comité syndical à la fois en présentiel, dans le respect des gestes barrières et mesures de distanciation, et en visioconférence.

L'actualité du syndicat

Dans un contexte sanitaire exceptionnel, COGITIS s'est mobilisé pour assurer la continuité de service



Face à la situation de crise liée au COVID-19, le syndicat mixte a activé son **plan de continuité d'activité (PCA)** dès le 13 mars 2020. Une cellule de gestion de crise a été mise en place pour coordonner les actions.

Durant la **première période de confinement**, COGITIS s'est mobilisé pour aider ses adhérents et clients à mettre en œuvre la continuité du service public, tout en préservant la santé de ses équipes. Le travail à distance des collaborateurs a été rapidement mis en place pour être opérationnel et disponible à tout moment et en tout lieu.

En étroite collaboration avec toutes les équipes, COGITIS a accompagné la **mise en place du télétravail** des agents des départements de l'Aude, de l'Hérault, du Jura et de l'EID :

- déploiement de 500 postes informatiques et près de 400 portables pour permettre le travail à distance de plus de 2 000 agents,
- mise en place d'infrastructures techniques supplémentaires et sécurisées (serveurs d'accès, montée en débit de liaisons internet, ...),
- mise en œuvre d'outils pour simplifier les processus des collectivités (gestion des absences, signature électronique généralisée aux directions, ...),
- mise à disposition de solutions de visioconférence et audioconférence pour faciliter le travail collaboratif,
- publication de tutoriels vidéos et guides utilisateurs sur le fonctionnement des outils en télétravail.

Le centre d'appels mutualisé a poursuivi son activité pour dépanner au plus vite les travailleurs à distance. Plus de 4 300 demandes d'assistance ont été enregistrées sur cette période, soit 10 % de plus qu'habituellement.

Pour **faciliter « l'école à la maison »**, 250 postes ont été préparés pour les collégiens de l'Aude. Dans l'Hérault, plus de 600 postes neufs ont été distribués.

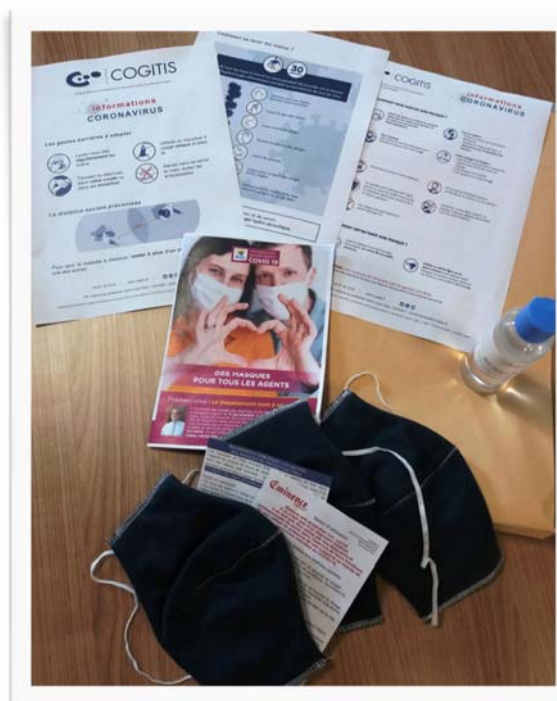
COGITIS a également répondu aux **sollicitations des communes**, comme Causse de la Selle, qui a mis en place un service en ligne de courses alimentaires pour ses administrés.

A partir du 11 mai, les équipes du syndicat mixte se sont mobilisées pour accompagner les collectivités à la **reprise progressive des activités**. Le télétravail a été maintenu pour la grande majorité des collaborateurs, certains continuant leurs interventions sur site afin de répondre aux besoins. Pour assurer au mieux le traitement des demandes, COGITIS a adapté son organisation et ses activités en fonction de la situation de ses adhérents et clients.

Dès le mois de juin, le syndicat mixte a préparé la **réouverture de ses locaux** et mis en place les mesures sanitaires nécessaires pour accueillir le personnel et le public en toute sécurité.

La fin d'année a bien sûr été marquée par le **rebond de l'épidémie du Coronavirus** suivi d'un nouveau confinement. La généralisation du télétravail a entraîné le **déploiement massif et en un temps record d'équipements de mobilité** au sein des collectivités adhérentes, pour permettre le travail à distance de **plus de 4 600 agents**.

Un nouveau défi relevé par les équipes de COGITIS. Sur le seul mois de novembre 2020, le centre d'appels mutualisé a enregistré 75 % de demandes d'assistance de plus qu'habituellement.



4 600 agents
en télétravail



5 200 portables
déployés



+ 30 % de tickets
d'assistance

Dans un contexte difficile nécessitant une adaptation permanente, COGITIS a pu démontrer sa résilience. Nos équipes se sont pleinement investies dans leurs missions pour soutenir les collectivités adhérentes et gérer le plus efficacement possible cette situation exceptionnelle.

Un réseau d'échanges d'information entre Opérateurs Publics de Services Numériques



Le syndicat mixte est membre de l'association **Déclic**, qui réunit les opérateurs publics de services numériques pour échanger sur les bonnes pratiques et partager des retours d'expérience.

COGITIS a participé à deux événements organisés à distance par l'association :

- Rencontres Nationales Déclic les 17 et 18 juin 2020,
- e-Rencontres automnales le 1^{er} décembre 2020.

Au programme de ces rencontres, des webinaires et e-ateliers autour du numérique et de la mutualisation.

Le réseau Déclic, exclusivement dévoué à l'intérêt général des collectivités, a pour but de **mutualiser l'information, les expériences, la veille technologique et réglementaire**, par une mise en commun d'outils et de moyens. Il poursuit l'objectif d'équilibrer les relations entre les collectivités locales et leurs interlocuteurs, en renforçant la mutualisation de leurs ressources.

Déclic regroupe 47 structures de mutualisation représentant plus de 17 400 collectivités territoriales et 870 collaborateurs au service des collectivités et du numérique.

En 2020, Déclic et ses membres ont réalisé une étude d'ampleur nationale sur la mutualisation et ont édité un lexique du numérique.

A travers l'association Déclic et la FNCCR, COGITIS continue de participer au **programme national DCANT** (Développement Concerté de l'Administration Numérique des Territoires) et aux autres instances partenariales nationales (sur la dématérialisation par exemple).

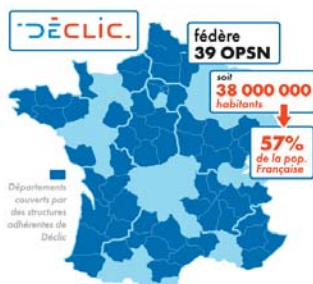
FOCUS SUR LES OPSN*

VERITABLES MOTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES TERRITOIRES

Présenté par **DÉCLIC.** Réseau national de la mutualisation numérique au service des collectivités et des territoires

LE POINT SUR LES OPSN*

*Opérateurs Publics de Services Numériques



Pourquoi des OPSN ?

Pour aider à réduire la fracture numérique multiple sur le territoire.



ÉTUDE MENÉE

Étude ALRIG Conseil et Infoltep

ENQUÊTE NUMÉRIQUE

Panel des répondants : 1800 collectivités locales
➔ Données chiffrées

ENTRETIENS

Répondants : OPSN, institutions nationales, principaux éditeurs de logiciels métiers

5 nouvelles adhésions au syndicat mixte

En 2020, 5 nouvelles collectivités héraultaises ont rejoint COGITIS pour être accompagnées dans la gestion quotidienne de leur informatique : les communes de Causse-de-la-Selle, Cournonterral, Loupian, Villeveyrac et la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc.



Elles ont désormais accès à un large choix de prestations à la carte et bénéficient d'un accompagnement de proximité : évolution et maintien en condition opérationnelle du système d'information, assistance aux utilisateurs et formation des agents, conseil et expertise technique, veille règlementaire...

La vocation du syndicat mixte COGITIS est aussi de répondre aux besoins d'informatisation et de transformation numérique des communes, devenus indispensables pour des services publics performants et citoyens.

Nouvelle offre de service : dématérialisation des bulletins de paie

Durant la crise sanitaire et avec le développement du travail à distance, la dématérialisation des documents s'est avérée être un véritable atout pour les collectivités et établissements publics.

C'est le cas pour COGITIS, qui a rapidement mis en place une solution de dématérialisation des bulletins de paie et de dépôt dans un coffre-fort numérique personnel pour chaque collaborateur.

Cette solution, basée sur l'offre de notre partenaire eDocGroup, permet de distribuer, sécuriser, archiver les bulletins de paie et tout type de documents RH dans un **coffre-fort numérique certifié**.



Notre **partenariat avec eDocGroup** permet aux collectivités de toutes tailles, membre ou non du syndicat mixte COGITIS, de bénéficier de cette solution indépendante des logiciels de paie, hébergée en France et facile à mettre en place.

Démarche Qualité & certification HDS

Début 2020, le syndicat mixte s'est lancé dans une démarche qualité, avec comme priorité d'obtenir une certification **hébergeur de données de santé** (HDS) pour 2022.

La certification HDS s'appuie principalement sur le respect des normes relatives à :

- la sécurité du système d'information,
- la protection des données à caractère personnel,
- au système de gestion de la qualité des services fournis.

La démarche et le projet HDS constitue pour COGITIS un moyen de franchir un nouveau cap, d'acquérir une reconnaissance dans le domaine de la santé et du social, et **d'enclencher une démarche qualité globale** au niveau du syndicat mixte.



Malgré la crise sanitaire, ce projet a avancé. La Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) de COGITIS a été définie. Une consultation a également été lancée pour nous accompagner sur les différentes phases du projet.

Démarche éco-responsable

En 2020, COGITIS a poursuivi les actions éco-responsables menées en 2019 (achats et règles internes), dans le respect des mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 :

Bâtiment (siège) : une démarche éco-responsable dans la dépense des énergies renouvelables et non-renouvelables

- adaptation des réglages des appareils de chauffage et de climatisation selon l'occupation du bâtiment, ...

Déplacements : pour une mobilité plus durable et raisonnée

- formation à distance,
- organisation de visioconférences, ...

Système d'information : poursuite de la dématérialisation pour optimiser les ressources et limiter les impressions

- gestion unifiée du courrier et archivage dans une GED,
- convocation électronique des élus,
- plateforme des marchés publics,
- gestion dématérialisée des notes de frais,
- partage de documents via un cloud privé, ...



Marchés publics

Pour cette année 2020, COGITIS a lancé 4 marchés entre 25 000 € et 214 000 € et a attribué les marchés suivants :

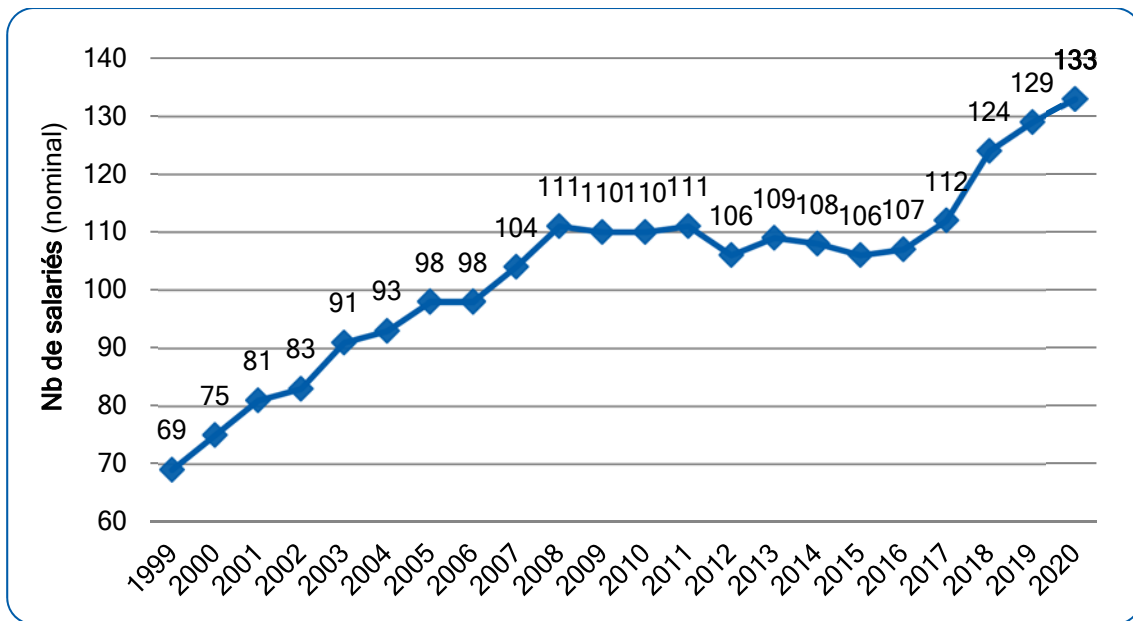
Objet	Nom de l'attributaire	Montant attribué € HT	Date signature marché	Durée
Support et Maintenance des Nœuds (serveurs) Nutanix ainsi que des solutions logicielles Nutanix et Acropolis	INFIDIS	26 399,60	19/06/2020	19 mois
Prestations de repas pour le personnel de Cogitis	DE LA TERRE A L'ASSIETTE	25 000,00 Maxi / an	29/10/2020	12 mois reconductible 3 fois
Prestation de service d'assurance		29 182,34 annuel	24/12/2020	48 mois
• Lot 1 : <i>Domage aux biens</i>	SMACL	2 037,04 annuel		
• Lot 2 : <i>Responsabilité civile générale</i>	Cabinet HATREL – LETELLIER / MMA	13 922,80 annuel		
• Lot 3 : <i>Protection juridique</i>	2CCourtage / CFDP Assurances	1 450,93 annuel		
• Lot 4 : <i>Flotte automobiles et auto-missions</i>	SMACL	7 502,00 annuel		
• Lot 5 : <i>Individuelle accidents et assistance</i>	SARRE & MOSELLE / ALBINGIA	1 148,95 annuel		
• Lot 6 : <i>Cyber risques</i>	ACL Courtage / GNERALI Assurances IARD	3 120,62 annuel		
Accompagnement de COGITIS à la certification HDS - hébergeur infogéreur de données de santé	ADVENS Sas	175 150,00	22/12/2020	22 mois

De plus, le syndicat mixte a adhéré au groupement de commande d'Hérault Energies et bénéficie de cette mutualisation pour passer commande de véhicules électriques.

L'EQUIPE

Structure du personnel

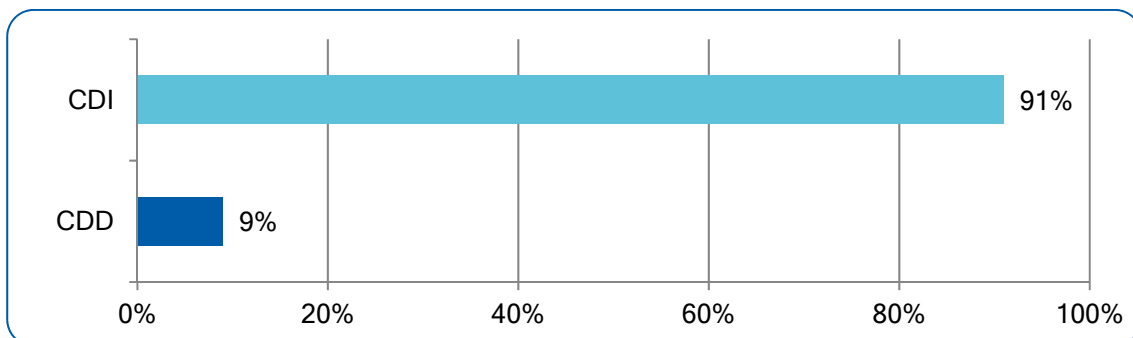
Evolution des effectifs



Au 31 décembre 2020, l'équipe COGITIS compte **133 collaborateurs**.

Entre 2008 et 2016, le syndicat mixte a stabilisé ses effectifs, en cohérence avec les débats d'orientation budgétaire conduits sur ces exercices. Depuis 2017, avec le démarrage de la nouvelle activité de maintenance informatique des collèges, COGITIS a initié une phase d'embauche qui s'est poursuivie sur l'année 2020.

Répartition par type de contrat

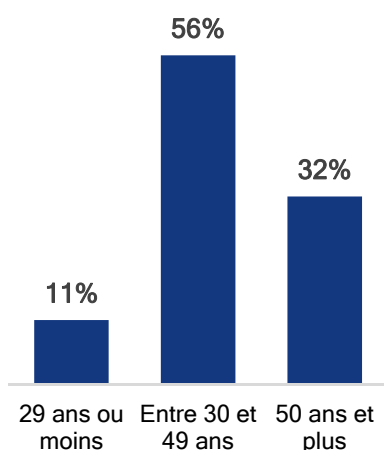


Au 31 décembre 2020, la moyenne d'âge est de **45 ans**.

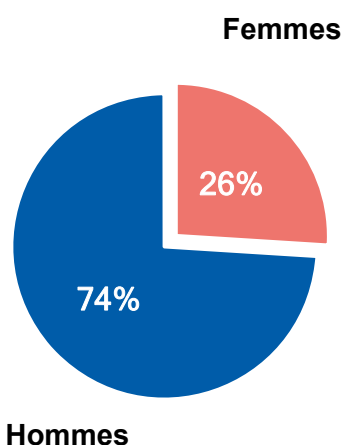
La répartition des effectifs du syndicat mixte par catégorie reste comparable à celle observée dans la branche informatique Syntec.

L'ancienneté moyenne en 2020 est de 13,5 ans. 36 % des salariés ont moins de 5 ans d'ancienneté.

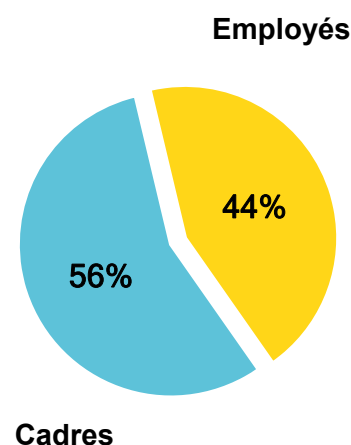
Pyramide des âges



Répartition par genre



Répartition par catégorie



Egalité professionnelle

En 2020, l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est de **97 points/100**.

Cet index est calculé à partir des indicateurs suivants :

- l'écart de rémunération femmes-hommes,
- l'écart de répartition des augmentations individuelles,
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

COGITIS s'engage en faveur de l'égalité professionnelle et négocie tous les 3 ans un accord sur le sujet avec les syndicats. Cet accord porte sur 3 domaines :

- l'embauche et l'emploi,
- les conditions de travail,
- la rémunération effective.

Mouvements de personnel

Le syndicat mixte a recruté 14 salariés et transformé 8 CDD en CDI durant l'année 2020, pour compenser les départs, répondre aux besoins exprimés par les adhérents et s'adapter à la nouvelle activité de maintenance informatique des collègues.



14 recrutements



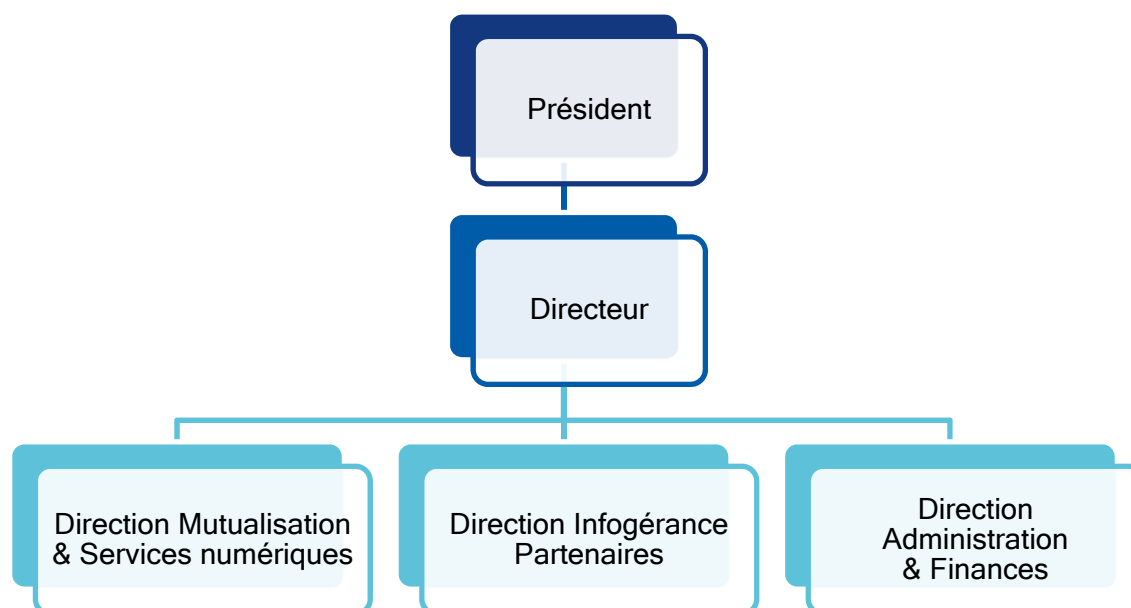
8 CDD transformés
en CDI



11 départs

Organisation des équipes

Au 31 décembre 2020, l'organisation du syndicat mixte est la suivante :



Direction Mutualisation & Services Numériques

Cette direction regroupe 3 grandes activités dont les compétences sont mutualisées entre tous nos adhérents :

Le conseil et l'expertise technique

Les consultants et experts assurent les missions suivantes :

- aide à la définition de la stratégie informatique et numérique (audits, schémas directeur...),
- assistance à la passation de marchés publics (rédaction dossiers de consultation, analyse des offres...),
- accompagnement dans le déploiement des solutions techniques (audits, préconisations, suivi de projets...),
- optimisation des processus métiers et des coûts de fonctionnement,
- accompagnement au changement.

Une équipe dédiée assure par ailleurs la gestion des infrastructures techniques de COGITIS.

L'assistance et le support aux utilisateurs

Cette équipe regroupe le Centre d'Appels Mutualisé (CAM), qui prend en charge les demandes d'assistance informatique, ainsi que la formation et l'assistance bureautique auprès des agents des collectivités adhérentes.

La maintenance informatique des collègues

Cette équipe assure la maintenance informatique des collègues pour les départements de l'Hérault et de l'Aude. La mutualisation des ressources permet d'étendre cette activité auprès des communes.

Direction Infogérance Partenaires

La Direction Infogérance Partenaires (DIP) regroupe les équipes mises à disposition « sur site », auprès de nos adhérents. Chaque site constitue un service : **Hérault, Aude, Jura, EID**. Le service Hérault est le plus important en termes de volume d'activité.

Les principales missions de la DIP :

- le maintien en condition opérationnelle des systèmes d'information,
- l'installation, l'intégration et l'exploitation de solutions logicielles,
- l'installation et l'exploitation des infrastructures techniques,
- la gestion de la téléphonie,
- l'assistance informatique auprès des utilisateurs.

Direction Administration & Finances

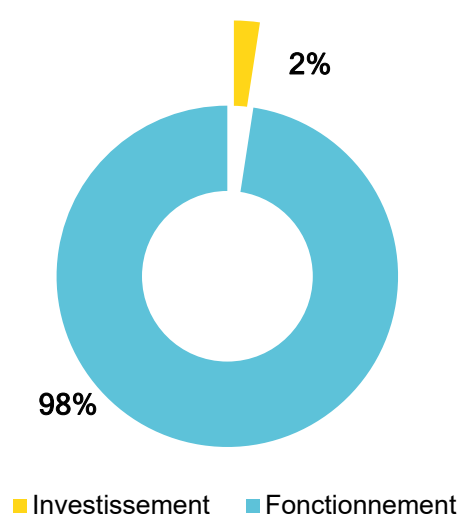
Les équipes de cette direction ont pour missions de :

- veiller au bon fonctionnement des instances statutaires du syndicat mixte,
- garantir la transparence des coûts, la tenue du cadre budgétaire utile à nos missions et la sécurité juridique de nos actions,
- assurer la gestion des ressources humaines,
- gérer les actions de communication interne et externe,
- gérer le patrimoine du syndicat mixte.

LE BUDGET

Synthèse du compte administratif 2020

Répartition des dépenses 2020



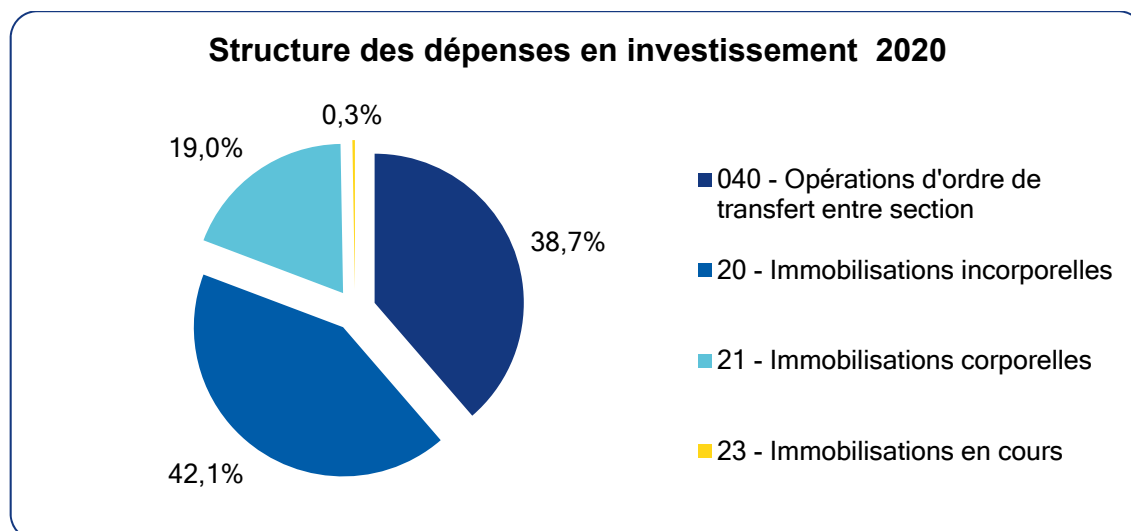
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	288 292,01 €	9 267 229,12 €	9 555 521,13 €
Dépenses	226 589,49 €	9 039 208,51 €	9 265 798,00 €

	Résultat de clôture Exercice 2019	Résultat Exercice 2020	Résultat cumulé de clôture Exercice 2020
Investissement	488 313,52 €	61 702,52 €	550 016,04 €
Fonctionnement	753 940,62 €	228 020,61 €	981 961,23 €
TOTAL	1 242 254,14 €	289 723,13 €	1 531 977,27 €

Investissement

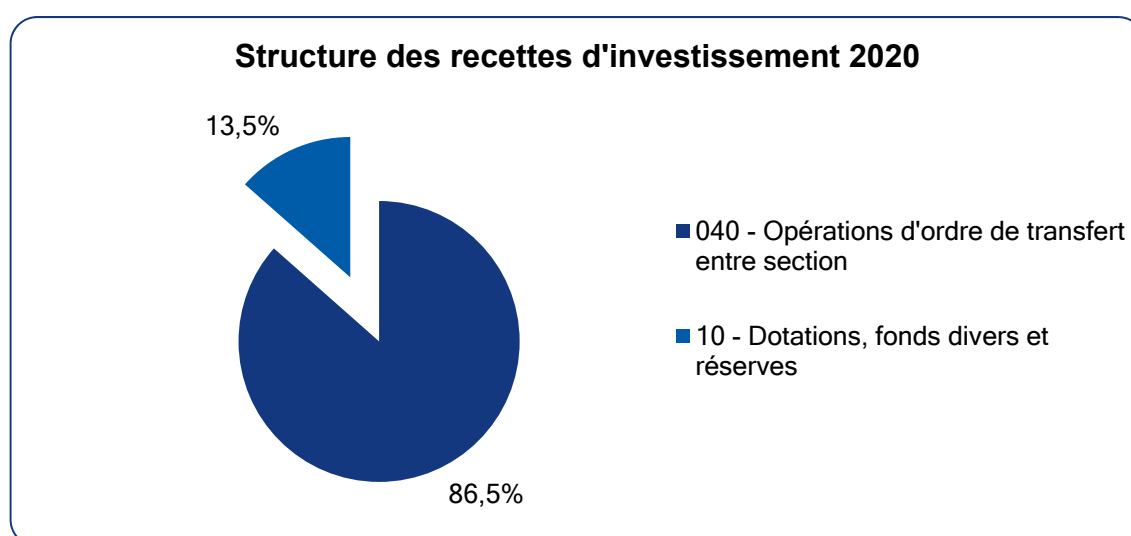
Les **dépenses d'investissement** représentent un total de 226 589,49 €.

61 % des dépenses d'investissement sont liées à l'acquisition ou au renouvellement de licences informatiques et de matériel informatique.



Les **recettes d'investissement** représentent un montant de 288 292,01 €.

- Opérations d'ordre de transfert entre section : dotations aux amortissements et provisions.
- Dotations, fonds divers et réserves : fond de compensation TVA/ FCTVA, réserves.



En 2020, COGITIS a financé ses investissements sur fonds propres et n'a pas d'emprunt en cours.

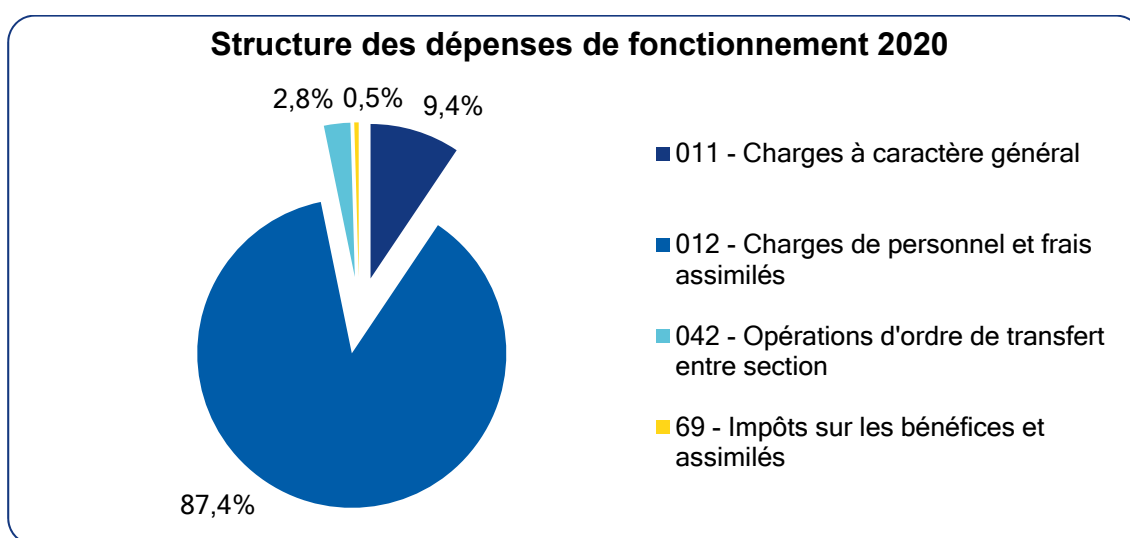
Exploitation

Les **dépenses d'exploitation** s'élèvent à 9 039 208,51 €.

Concernant l'exploitation, les dépenses de personnel constituent le premier poste budgétaire (87,4 % des dépenses de la section), avec un montant de 7 897 289,65 €. Les charges de personnel sont en augmentation de 1,6 % par rapport à l'année précédente, en raison de l'augmentation des effectifs.

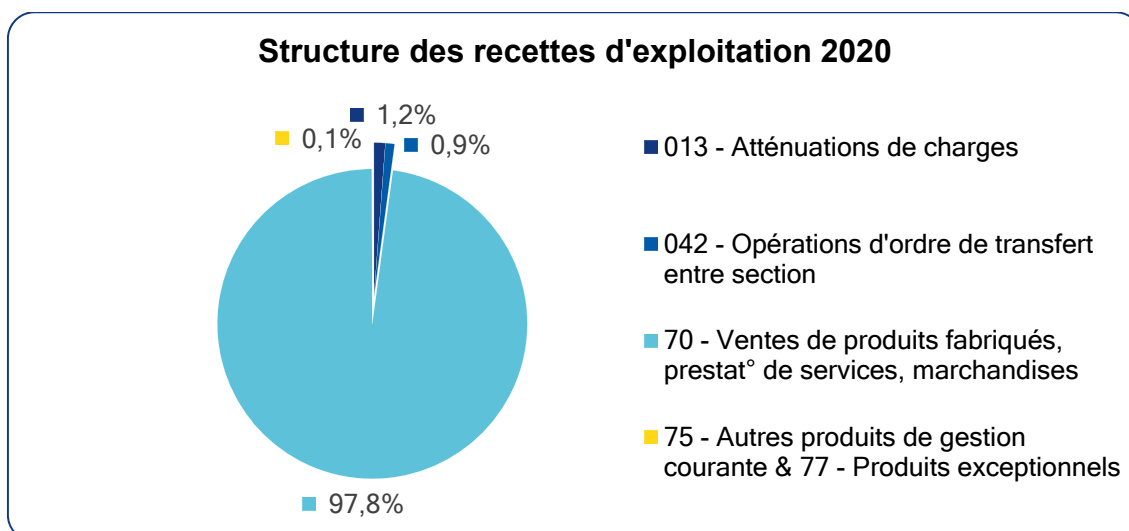
Le second poste de dépenses concerne les charges externes avec 851 153,29 €, soit 9,4 % des dépenses.

Les dotations aux amortissements et provisions représentent le troisième poste de dépenses avec un total de 249 445,14 €, soit 2,8 % des dépenses.



Les **recettes d'exploitation** s'élèvent à 9 267 229,12 €.

Les ventes de prestations de services représentent 97,8 % des recettes de la section, dont l'essentiel provient des contributions des adhérents pour un total de 8 935 404,23 €. Les ventes hors adhérents représentent 129 891,18 €.



LES ACTIVITES ET PROJETS

COGITIS est ce que l'on appelle aujourd'hui un **Opérateur Public de Services Numériques (OPSN)**, avec une forte activité opérationnelle.

Structure de mutualisation pour ses adhérents, COGITIS intervient dans **10 domaines de compétence** :



Pour remplir les missions qui lui sont confiées par ses adhérents, COGITIS a déployé **du personnel sur site**. C'est le cas au Conseil Départemental de l'Hérault, de l'Aude et du Jura ainsi qu'à l'EID. Pour les autres adhérents, les prestations sont réalisées par **des équipes mutualisées**. Ces dernières interviennent aussi en complément des équipes sur site.

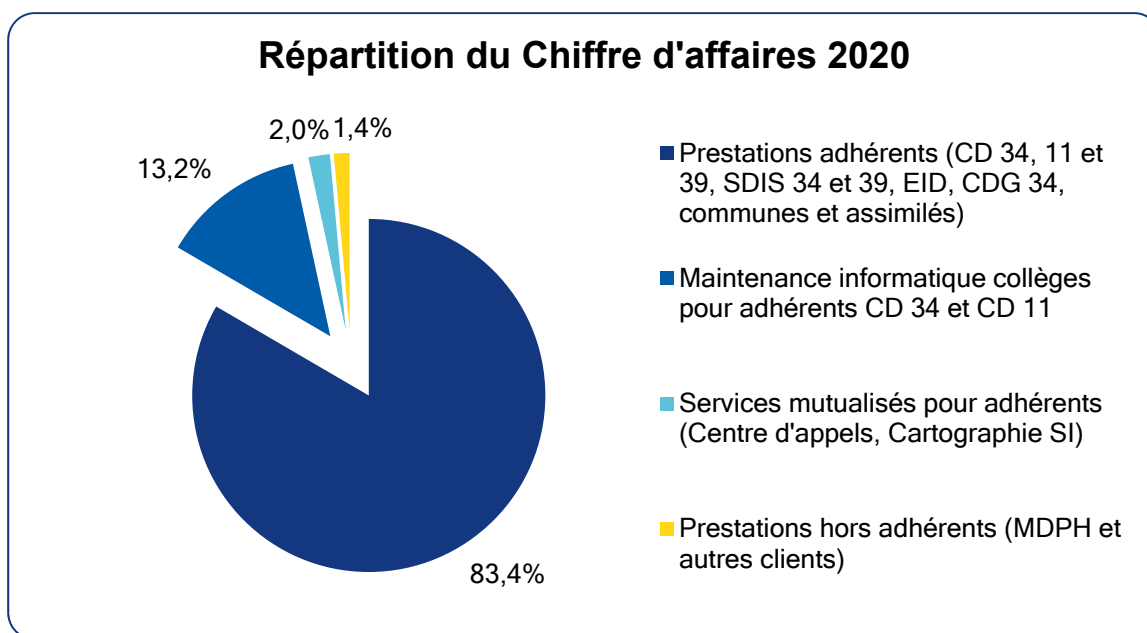
D'une manière générale les équipes ne sont pas cloisonnées et développent les échanges. En effet, certains projets sont similaires d'un adhérent à un autre et **le développement des synergies accroît l'efficacité du service rendu**. Comme par exemple sur les projets d'installation de solution de gestion financière, la mise en place d'un système d'information uniformisé dans les MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), ou encore la supervision des infrastructures techniques.

COGITIS possède également le **statut d'EPIC** (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial), ce qui permet d'apporter nos services à des collectivités non adhérentes. Cette activité représente une faible part du budget.

En 2020, le syndicat mixte a réalisé un **chiffre d'affaires de 9 065 295,41 €**.

98,6 % du chiffre d'affaires provient de l'activité réalisée auprès de nos adhérents, en augmentation de 2,8 % par rapport à l'exercice antérieur.

Les prestations hors adhérents représentent 1,4 % du chiffre d'affaires, en diminution de 12,7 % par rapport à l'exercice antérieur.



En 2020, l'activité de COGITIS représente :



**72 collèges
repris en maintenance**



**250 projets
informatiques gérés**



**3 800 heures
de formation suivies**



**18 500 jours
de prestation délivrés**



**24 000 postes
de travail en gestion**



**+ 35 800 tickets
d'assistance enregistrés**

Infogérance pour les départements adhérents

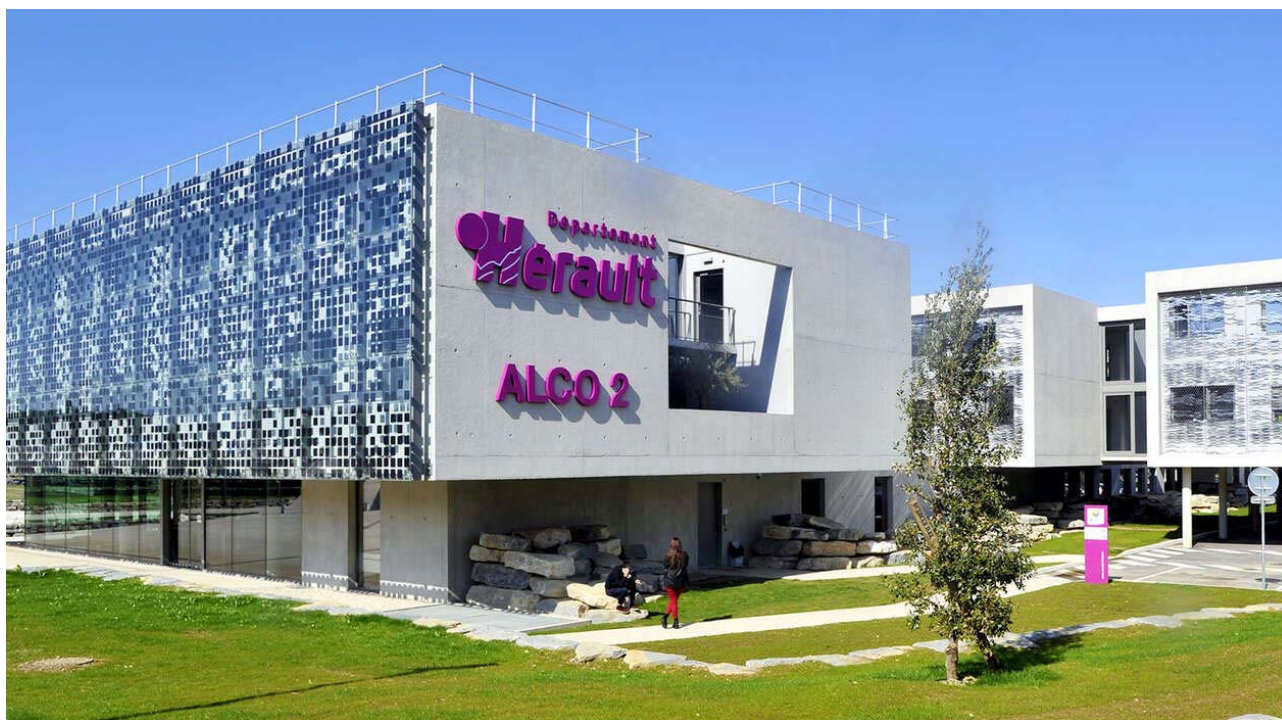


Une crise sanitaire maîtrisée, avec des équipes COGITIS et DSI de l'Hérault en forte synergie

En lien avec la crise sanitaire COVID19, COGITIS a accompagné le Département de l'Hérault pour déployer plus de 2 200 portables, ainsi qu'une solution de connexion sécurisée (Pulse Secure), permettant le **travail à distance de 3 000 agents**. Des galets 4G ont été distribués ainsi que des écrans, pour faciliter le distanciel. De nouvelles liaisons internet ont aussi été livrées dans ce cadre.

Le support et l'assistance auprès des agents de la collectivité ont particulièrement mobilisé les équipes, avec + 30 % de tickets d'assistance enregistrés sur l'année.

A noter aussi, la livraison du **nouveau site des solidarités « ALCO 2 »**, rassemblant plusieurs services sociaux : la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), la Direction Enfance et Famille et la Direction de l'Action sociale et du Logement. Un beau projet de 22 M€ réalisé sur 2 ans. Les équipes COGITIS ont pu contribuer à la mise en œuvre de ce grand chantier, qui représente 6 bâtiments éco-responsables équipés d'environ 1 000 prises réseau, de salles de conférence, d'une nouvelle salle informatique, d'une salle cœur de réseau, d'une salle de numérisation, d'un système de sécurité, de bornes wifi et badgeuses, ... Près de 300 agents ont intégré les locaux en fin d'année 2020.



Source <https://herault.fr/>

Côté infrastructure, les équipes COGITIS ont notamment œuvré pour le déploiement de machines hébergeant la solution Softphonie RAINBOW, permettant à tous les agents de pouvoir utiliser leur téléphone professionnel en distanciel sans devoir faire de renvoi.

On compte aussi le déploiement massif de bornes wifi, afin de permettre des connexions internet multi canaux. On notera également le déploiement réussi de la nouvelle solution antivirale TREND APEX.

Côté métier, de nombreuses opérations ont été réalisées comme :

- le déploiement du Système d'Information commun MDPH¹,
- l'installation de la version V360 de la solution de gestion financière Grand Angle (GDA),
- l'intégration du connecteur entre la GED² Alfresco et le logiciel des marchés MarcoWeb,
- l'installation du module Agrément dans le logiciel de gestion des aides sociales GENESIS,
- le lancement du serveur Géospatial pour répondre aux changements du cadastre,
- la mise en place du portail de formulaire 6TZEN, avec comme premier accès l'aide à l'acquisition de vélos électriques (« Le Département vous aide à franchir le pas »).



La continuité de service public assurée dans l'Aude grâce au déploiement du télétravail et à la dématérialisation des processus

Dès l'annonce du confinement, le syndicat mixte s'est organisé pour assurer la continuité de service en forte synergie avec les équipes du Département.

Les équipes ont mis en place le **télétravail sécurisé pour plus de 1 300 agents** de la collectivité.

- mise en œuvre des architectures techniques permettant 750 connexions sur des postes de la collectivité par VPN³ et 600 connexions sur des postes personnels par RDS⁴,
- préparation et livraison de plus de 300 portables supplémentaires, installation et paramétrage de bornes wifi sur certains sites,
- réalisation d'un Pentest⁵ externe pour valider la sécurité des accès distants télétravail,
- mise à disposition de l'offre visioconférence et audioconférence, avec une très forte utilisation pendant la période du premier confinement (plus de 1 000 visioconférences sur la période),
- mise en place de tutoriels vidéos et guides en ligne sur l'intranet du Département pour accompagner les utilisateurs,
- support et assistance auprès des agents de la collectivité à distance (+ 18 % de tickets d'assistance sur l'année).

La **mutualisation avec les équipes COGITIS** du Jura et de l'EID Méditerranée a permis de capitaliser les connaissances.

¹ Maison Départementale des Personnes Handicapées

² Gestion Electronique de Documents

³ Virtual Private Network (Réseau privé virtuel)

⁴ Remote Desktop Services (Services bureau à distance)

⁵ Test d'intrusion

En parallèle le syndicat mixte a développé des **adaptations facilitant les processus internes** de la collectivité :

- développement et mise en œuvre d'un outil pour le suivi des plannings des agents,
- développement et mise en œuvre d'un circuit de signature électronique permettant l'élargissement à tout type de courrier via les directions métiers,
- développement de nouveaux formulaires, via le dispositif de l'Etat « Démarches simplifiées » pour les demandes APA⁶ et améliorer l'accès aux usagers,
- des dispositifs d'aides spécifiques « Up l'Aude » ont été paramétrés et mis en œuvre.

Pour autant les **projets de modernisation** ont continué.

Le Système d'Information (SI) social est toujours un chantier majeur avec la fin de mise en œuvre du palier 1 du SI MDPH⁷, la réorganisation territoriale, la télégestion pour l'Aide Sociale Générale, le suivi du Plan Pauvreté contractualisé par le département, l'optimisation de la dématérialisation de la classothèque de l'Aide Sociale, l'implémentation du suivi des bilans écoles maternelles en PMI ou encore le redémarrage de l'informatisation de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les aides départementales voient leur périmètre élargi, avec la mise en place d'un formulaire de demande de subvention pour les particuliers et les associations, ainsi que des rapports de contrôle pour le suivi du conventionnement (associations bénéficiant de plus de 23 000 € sur l'année).

- Archivage électronique : versement en production du Grand Livre Comptable et reprise de l'historique depuis 2002,
- mise en place d'un outil de gestion des Régies sur des sites pilotes,
- évolution de la salle machine,
- sécurisation du SI avec le suivi du plan d'actions défini suite à un audit sécurité. On notera aussi le déploiement réussi de la nouvelle solution antivirale Apex,
- bascule chez un nouvel hébergeur des sites du département.



Source <https://esante.gouv.fr/>

Amélioration continue et Qualité : un travail important de sécurisation du processus des mises en production a été mené en collaboration avec l'équipe COGITIS de l'Hérault pour mutualiser les bonnes pratiques.

⁶ Allocation personnalisée d'autonomie

⁷ Maison Départementale des Personnes Handicapées



Une accélération des projets dans le Jura

Le contexte particulier dû au COVID-19, notamment les périodes de confinement, aurait pu mettre en attente certains projets prévus.

Au contraire, il a été à la fois un accélérateur sur les projets, mais aussi pour les dotations d'équipements, tout en mettant en évidence la nécessité de dématérialiser.

Tout d'abord, des infrastructures ont été mises en place rapidement pour faciliter le **télétravail des agents**.

Le chantier de virtualisation et de plateforme d'accès sécurisé a été réalisé en un temps record (à peine un mois), dès le premier confinement, grâce à une entraide entre les équipes COGITIS de l'Aude et du Jura, avec 10 serveurs spécialisés dans un premier temps et augmenté à 18 en octobre. Cela a permis à **plus de 300 utilisateurs** de télétravailler, soit 25 % de l'effectif de la collectivité.

Une dotation en DM1⁸ a permis à la collectivité d'accélérer l'achat et la mise en place de matériels de « mobilité ». Au total, près de 200 ordinateurs portables et plus de 200 Smartphones avec abonnement Data ont été commandés au cours de l'année.

Les équipes ont aussi procédé à l'élargissement du panel d'offre visioconférence et audioconférence, avec près de 200 visioconférences organisées pendant la première période de confinement (environ 500 participants). Au-delà des équipements individuels, 7 salles sont équipées ou en cours.

Le nouveau matériel de gestion de la téléphonie (Autocommutateur IP) a été mis en place en septembre, avec plus de 400 téléphones déployés. Au-delà, cette nouvelle technologie a permis aux utilisateurs de transférer les communications à leur domicile en toute transparence pour l'usager.

Avec le déploiement du travail à distance, le Département a pu mesurer les acquis de **la dématérialisation complète de la chaîne de facturation** (scan des factures ou récupération CHORUS, signature du flux de mandats et titres dans le parapheur électronique, stockage et consultation de tous les documents dans la Gestion Electronique de Documents, ...).

Les chantiers relatifs à **la dématérialisation des marchés et des délibérations** ont pu avancer. Les délibérations sont désormais déposées automatiquement dans la GED⁹, et un premier versement dans le Système d'Archivage Electronique (SAE) des Archives Départementales a eu lieu.

On notera aussi la volonté de faire avancer des chantiers dans le domaine des ressources humaines et du secteur social (dématérialisation des dossiers, envoi dématérialisé des bulletins de paie, demandes en ligne, ...).

Certes, une année spéciale et chargée, qui a donné lieu à plus de 8 000 appels d'assistance informatique (+ 23,6 % de tickets d'assistance sur l'année).

⁸ Décision modificative n°1

⁹ Gestion Electronique de Documents

Synthèse activité Départements Aude, Hérault & Jura



Prestations pour les établissements publics adhérents



Déploiement du télétravail et poursuite du plan de modernisation du système d'information de l'EID

A l'EID, la crise sanitaire a brusquement imposé le **télétravail**, et plus globalement la **mobilité**, comme une modalité courante d'organisation du travail, notamment lors du premier confinement au printemps 2020.

L'équipe informatique a rapidement mis en œuvre les dispositions techniques nécessaires, les infrastructures étant déjà préparées. La mobilisation de différentes briques techniques (plateforme de virtualisation RDS¹⁰, portail VPN¹¹, reverse proxy¹²), l'accélération des mises à jour et la segmentation du lien internet, mais aussi l'achat express de postes portables ont permis de satisfaire très rapidement l'ensemble des besoins.

Un défi relevé aussi grâce à la **mutualisation des compétences et des ressources** avec les autres équipes de COGITIS, qui ont partagé leurs retours d'expérience.

La **réactivité, la fiabilité et la performance du service rendu** ont été saluées par la grande majorité des utilisateurs. La méthodologie utilisée, appuyée par un Plan de Continuité d'Activité formalisé, a été soulignée par l'auditeur Qualité externe, dans le cadre de sa revue annuelle des processus.

Au niveau des projets en cours, la crise sanitaire a confirmé la pertinence et l'urgence des **plans d'amélioration de la sécurité et de modernisation du Système d'Information**, précédemment engagés. L'année 2020 a donc permis un coup d'accélérateur sur ces projets :

- doublement de tous les accès télécoms,
- passage au Trunk SIP (Voix sur IP) pour tous les flux de téléphonie,
- changement de marché et de titulaire pour le VPN intersites,
- évolution de la protection antivirale et autres renforcements des mesures de sécurité,
- renouvellement du cœur de réseau et de la distribution serveurs de la seconde salle serveurs,
- remise à jour de la plateforme de supervision,
- poursuite du déploiement de terminaux légers en agences et du passage à Windows10 au siège,
- étude pour définir la feuille de route d'évolution du socle technique vers les versions 2019.

Enfin, l'année 2020 a aussi été celle de chantiers plus fonctionnels :

- poursuite du déploiement de la GED¹³ dans l'ensemble des directions,
- démarrage du site intranet de l'EID,
- remplacement de la solution de gestion de courrier,
- consultation et début de réalisation d'un nouveau site internet institutionnel,
- déploiement de la solution de boîtes à clés dans l'ensemble des agences,
- projet-pilote de tablettes pour la saisie terrain des données opérationnelles, ...

¹⁰ Remote Desktop Services (Services bureau à distance)

¹¹ Virtual Private Network (Réseau privé virtuel)

¹² Proxy inverse, qui permet à un utilisateur d'Internet d'accéder à des serveurs internes

¹³ Gestion Electronique de Documents



De l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le CDG34, les SDIS34 et 39

En 2020, le syndicat mixte a réalisé un audit technique réseau et sécurité pour le CDG34, ainsi qu'une assistance au recrutement du responsable du service SIG pour le SDIS34.

Pour le SDIS39, COGITIS a démarré une mission de Schéma Directeur du Système d'Information et du Numérique qui se poursuivra en 2021. Une prestation de sensibilisation au RGPD ¹⁴ a été réalisée fin 2020, en préalable d'une mise en conformité de la collectivité sur 2021.

Accompagnement des communes

La politique de l'Etat de **développement de l'administration numérique** dans les communes s'est poursuivie en 2020 : service de paiement en ligne pour les usagers, obligations liées au RGPD, accessibilité des espaces numériques, dématérialisation des procédures d'urbanisme...

L'activité du syndicat mixte envers les communes s'est renforcée, avec l'adhésion de 5 nouvelles collectivités, mais aussi de nombreux contacts pris dans l'Hérault. L'accompagnement des communes s'est opéré tant au niveau du maintien en condition opérationnelle des systèmes informatiques (Loupian, Saint Jean de Vedas et Villeveyrac), qu'au niveau des projets comme par exemple :

- le lancement d'un schéma directeur du système d'information pour la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc,
- l'étude de la mise en place de liaisons fibres optiques pour la commune de Loupian,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'acquisition d'équipements suite à un audit technique réalisé pour la commune d'Assas.

Grâce à notre **partenariat avec l'ADULLACT**¹⁵, le syndicat mixte a enrichi son offre de services auprès des communes avec la nouvelle application « Direct Mairie ». Cette application donne la possibilité aux citoyens de signaler des informations, comme une dégradation de l'espace public, via leur smartphone.

Ce logiciel vient compléter l'offre de **services numériques MutualiTiC**, tels que le profil acheteur, le tiers de télétransmission, l'archivage électronique, la convocation électronique des élus, la dématérialisation des bulletins de paie ou encore le site internet clé en main.

¹⁴ Règlement Général sur la Protection des Données

¹⁵ Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et Collectivités Territoriales



En 2020, la commune de Loupian s'est équipée du tiers de télétransmission S²LOW pour la transmission des actes au contrôle de légalité. Elle disposera de la solution de dématérialisation des bulletins de paie dès 2021. La commune de Frontignan a souscrit le service de convocation électronique des élus, pour un démarrage prévu début 2021. COGITIS a également accompagné la commune de Causse de la Selle pour la mise en place sur son site internet d'un service de courses alimentaires pour ses administrés.

Maintenance informatique des collèges

Les départements de l'Aude et de l'Hérault ont confié à COGITIS la maintenance informatique des collèges, selon une organisation et une planification qui leur est propre.



72 collèges
Aude / Hérault



+ 16 000
postes de travail



+ 6 400
tickets d'assistance

En 2020, l'activité s'est poursuivie dans un contexte difficile en raison du COVID-19.

Lors du premier confinement, l'équipe des collèges a préparé les postes que les départements de l'Aude et l'Hérault ont mis à disposition des collégiens en difficulté.

L'accès aux collèges étant limité, la maintenance informatique a été essentiellement réalisée à distance, pour soutenir les équipes administratives et pédagogiques.

L'équipe des collèges est également venue en soutien des équipes infogérance, chargées de la préparation et de la distribution de postes auprès des agents des départements concernés, et en soutien du centre d'appels mutualisé en début de confinement.

Lors des confinements suivants, l'activité dans les collèges a pu reprendre presque normalement, avec une attention particulière portée sur les outils d'enseignement à distance ou hybride.

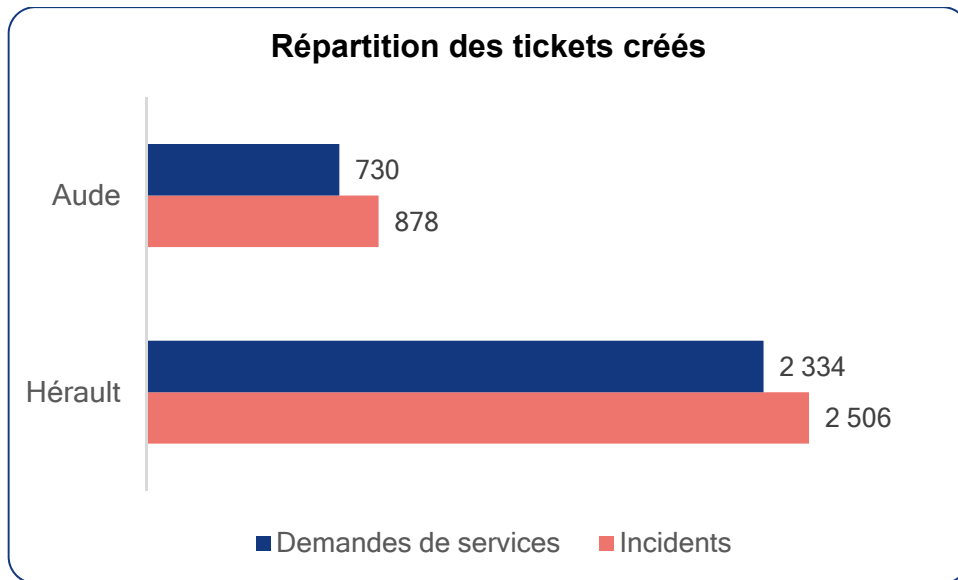
Reprise en maintenance des collèges de l'Aude et de l'Hérault

33 collèges de l'Hérault étaient repris en maintenance fin 2019. Ils sont au nombre de 44 à fin 2020, en dessous de l'objectif de 54 collèges en raison d'une suspension de l'activité pendant 3 mois. Ainsi 55 % des collèges de l'Hérault sont désormais sous maintenance informatique. L'objectif est de rattraper le retard pris en 2020 par une accélération sur 2021, pour atteindre 74 collèges en décembre et une finalisation en 2022.

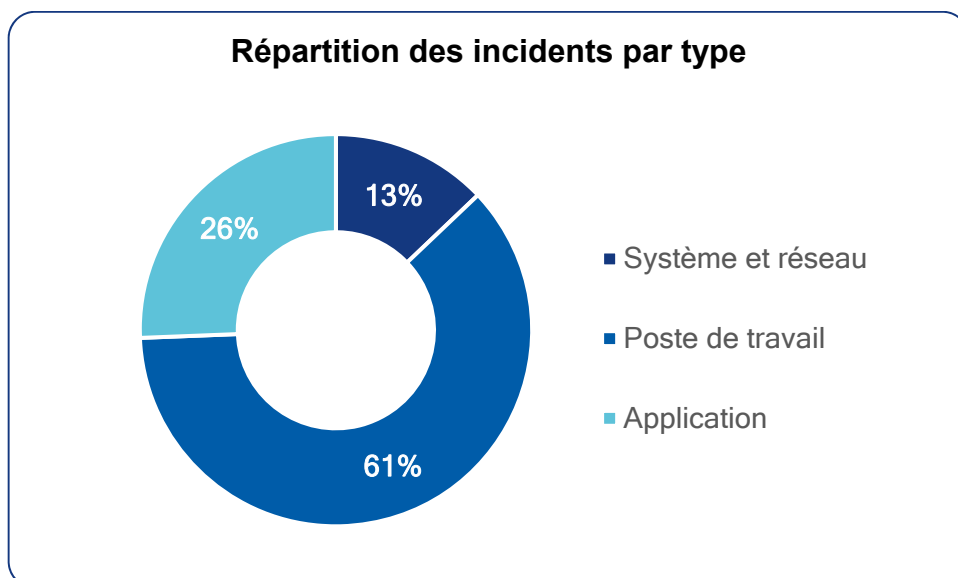
Après la reprise des 28 collèges de l'Aude en 2019, la modification des infrastructures techniques s'est poursuivie en 2020. Là encore, le COVID-19 a impacté le rythme initialement prévu. Seuls 5 collèges ont basculé sur les nouvelles infrastructures en fin d'année. Un rythme soutenu de migration devrait permettre d'équiper les 28 collèges d'ici janvier 2022.

Centre d'Appels Collèges (CAC)

Le CAC traite les demandes d'assistance des collèges de 7h30 à 17h30 au siège de COGITIS.



Sur l'année 2020, le centre d'appels collèges a créé **6 448 tickets d'assistance**, dont 3 384 incidents (52 %) et 3 064 demandes de service (48 %). 590 interventions sur site ont été réalisées pour le département de l'Hérault. En moyenne, les incidents et les demandes ont été traités en moins de 6,5 jours dans l'Hérault et 3 jours dans l'Aude.



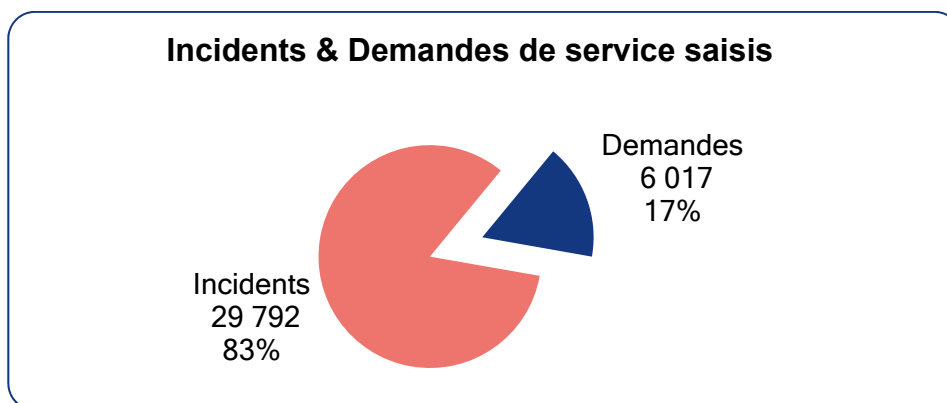
Support et assistance aux utilisateurs

Centre d'Appels Mutualisé (CAM)

Le CAM enregistre et qualifie les tickets d'assistances pour les départements de l'Hérault, du Jura et pour l'EID Méditerranée. L'équipe du CAM intervient en résolution directe pour l'assistance de niveau 1, au niveau du poste de travail et de la bureautique. L'assistance de niveau 2 est traitée par les équipes opérationnelles de COGITIS ou de l'adhérent. Le service Formation traite notamment les demandes d'assistance bureautique.

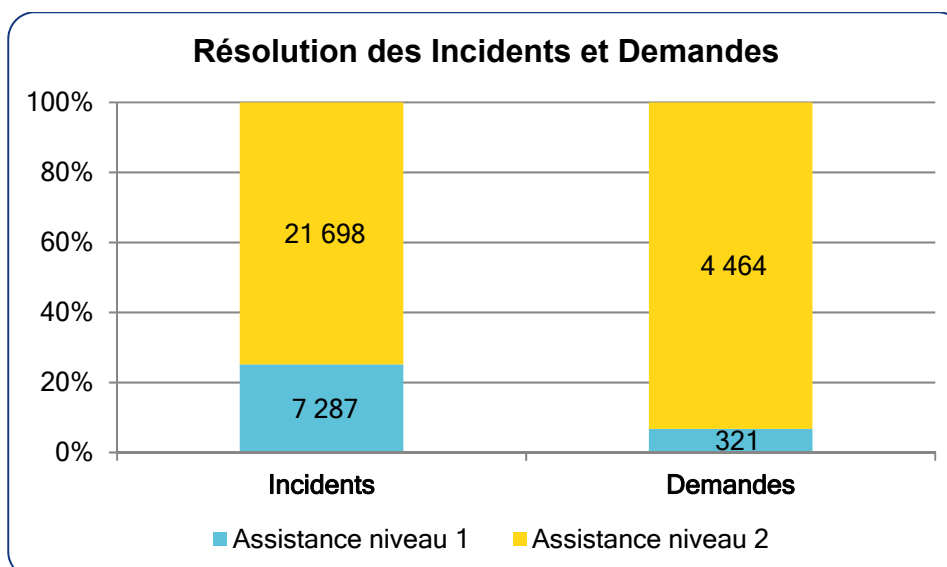
La crise sanitaire a fortement impacté l'activité du CAM qui a été très sollicité, notamment lors des déploiements de postes de travail, pour que les agents départementaux puissent travailler à distance. Le service d'assistance a été maintenu malgré un mode dégradé durant les confinements.

Sur l'année 2020, le CAM a saisi **35 809 tickets d'assistance**, soit une **augmentation de plus de 29 %** comparé à 2019. Les incidents représentent plus de 80 % des tickets enregistrés.



Le taux de résolution des tickets d'assistance est également en forte augmentation (+ 27 % par rapport à 2019). Le CAM a résolu 7 608 tickets d'assistance de niveau 1, soit 23 % des tickets. 26 162 assistances de niveau 2 ont été résolues par les équipes opérationnelles sur site.

Sur l'ensemble des assistances, 73 % des incidents ont été résolus conformément aux délais définis avec nos adhérents.



Formation et assistance bureautique

Le service Formation assure de la **formation classique et tutorée** auprès des agents des collectivités adhérentes, principalement sur les outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Powerpoint, Initiation à la micro-informatique, ...).



**+ 3 800 heures
de formation suivies**



470 stagiaires



**60 jours
de formation dispensés**

En 2020, la crise sanitaire et les périodes successives de confinement ont également beaucoup impacté cette activité, notamment la formation en présentiel.

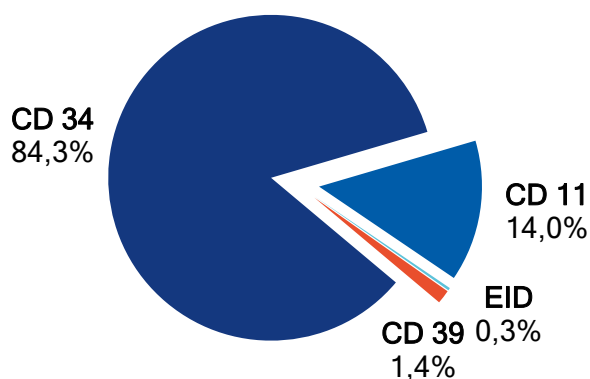
1 626 heures de formation ont été suivies, soit une baisse de 62 % comparé à 2019. L'assistance bureautique en revanche a augmenté de 63 % cette même année, avec plus de 2 200 heures.

La formation et l'assistance bureautique ont été dispensé principalement auprès des agents des départements de l'Hérault et de l'Aude (plus de 98 %).

Répartition par activité
(en nb d'heures de formation suivies)



Répartition par adhérent
(en nb d'heures de formation suivies)



Activité de conseil et d'expertise mutualisée

Une équipe mutualisée d'ingénieurs et de consultants effectue des missions d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de nos adhérents et intervient en soutien des équipes infogérance, sur des projets techniques.

Dans le cadre du statut d'EPIC de COGITIS, cette équipe réalise également des missions pour des collectivités non adhérentes.

Etudes et assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

En 2020, **une trentaine de missions d'AMO** représentant près de 550 jours de prestation ont été réalisées, principalement pour nos adhérents :

- renouvellement du marché des services de télécommunications pour le département et les collèges du Jura,
- accompagnement à la mise en œuvre d'une solution de sauvegarde et d'une nouvelle salle machine pour le département de l'Aude,
- migration et administration des bases de données, exploitation des systèmes pour le département du Cantal,
- acquisition et renouvellement d'équipements, modernisation du poste de travail ou encore accompagnement à la définition de la politique de sécurité informatique pour l'EID,
- renouvellement du parc informatique et visioconférence pour l'aménageur Viaterria,
- mise en œuvre d'une solution de cartographie du système d'information pour Hérault Logement, ...

Veille technologique et réglementaire

L'équipe mutualisée de consultants et experts assure une veille permanente sur les obligations réglementaires pour les collectivités territoriales, mais aussi sur les solutions techniques du marché.

Webinaires

Des webinaires sont régulièrement animés et publiés gratuitement sur le site internet de COGITIS (www.cogitis.fr/videos/), ainsi que notre chaîne YouTube.

En 2020, 9 vidéos de webinaires sont en ligne :

- Open Data et collectivités
- Chorus Facture
- Sécurité numérique
- Cartographie du système d'information
- Saisine par Voie Electronique
- Virtualisation
- Migration Business Objects BI4
- Convocation électronique des élus
- Etat de l'art de la Business Intelligence



Blog de COGITIS

Des publications traitant de l'actualité numérique, des obligations réglementaires pour les collectivités ou du calendrier des démarches de dématérialisation, sont régulièrement mises en ligne sur le Blog du site internet de COGITIS.

www.cogitis.fr/blog-cogitis

France Connect
France Connect, l'identité numérique du citoyen au service de votre collectivité

« France Connect » est un mécanisme permettant de garantir l'identité numérique d'un citoyen, en s'appuyant sur des déclarations préexistantes pour lesquelles son identité a déjà été vérifiée par un tiers de confiance. Ce dispositif est utile pour prouver son identité sur un site internet.

LEXIQUE NUMÉRIQUE
Le vocabulaire nécessaire aux collectivités territoriales. Découvrez 200 mots ou expressions indispensables pour comprendre les enjeux du numérique (techniques, matériels, usages, pratiques). Édité par les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSNS) membres de l'Association Dédic.

Découvrez 200 mots ou expressions indispensables pour comprendre les enjeux du numérique
L'association Dédic dont COGITIS est membre, est heureuse de vous présenter son lexique numérique. Cette première édition a été réalisée en collaboration avec les 41 opérateurs de services publics numériques (OPSNS) membres de l'association et avec le soutien de la Banque des Territoires. Nous espérons que ce lexique vous aidera à mieux appréhender le vocabulaire numérique parfois fou et complexe.

L'instruction budgétaire et comptable M57 (dite instruction « universelle »)
Vous avez entendu parlé ! Quand votre collectivité sera-t-elle concernée ? La M57 est le cadre juridique qui réglemente la comptabilité des Métropoles françaises. Sa version universelle, elle est destinée à remplacer au plus tard en 2023 les autres instructions : M4 (EPIC), M14 (Communes et EPCI), M52 (Départements), M71 (Régions).

DIRECT MAIRIE
Un nouveau service de remontée d'information citoyenne pour les communes
Grâce à notre partenariat avec l'Adulact, COGITIS propose désormais aux collectivités adhérentes un service gratuit de remontée d'informations citoyennes. L'application DirectMairie permet aux citoyens de déclarer un incident ou une dégradation dans l'espace public de leur commune, de façon géolocalisée, à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

2 communes de l'Hérault adhèrent au syndicat mixte COGITIS
Le 2 juillet dernier, le comité syndical de COGITIS a voté l'adhésion au syndicat mixte des communes de Loupian (34140) et de Causse de la Selle (34380). Ces nouvelles adhésions marquent une étape importante dans l'histoire du syndicat mixte. Elles concrétisent notre orientation stratégique d'ouverture aux communes pour les accompagner vers l'administration numérique.

Le Blog de COGITIS

Newsletter trimestrielle

2020 est également l'année du lancement de la newsletter de COGITIS. Diffusée chaque trimestre, cette newsletter propose aux élus et décideurs territoriaux une veille réglementaire et technologique dans le domaine de l'informatique et du numérique, mais aussi l'actualité du syndicat mixte.

Abonnez-vous gratuitement sur le site internet de COGITIS !

www.cogitis.fr/newsletter

COGITIS
Le partenaire informatique des collectivités

Les communes peuvent désormais adhérer à Cogitis
Pour répondre aux besoins des communes dans le domaine du numérique, les élus de Cogitis ont délibéré une modification statutaire, pour faciliter l'adhésion des communes au syndicat mixte.
Ainsi depuis janvier 2020, les communes peuvent bénéficier des services que nous proposons, dans les mêmes conditions que nos adhérents historiques :
• Bouquet de services numériques MutualITIC ;
• Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
• Maintien en condition opérationnelle ;
• Formation bureautique.

Dématisation des marchés publics : avez-vous votre profil acheteur ?
Doté d'un profil acheteur fiable et simple d'utilisation !
Depuis le 1er octobre 2018, la dématérialisation s'impose à toutes les étapes de la passation des marchés publics. Au-dessus du seuil de 40 000 € HT, les collectivités doivent se doter d'un profil acheteur.
Le profil acheteur MutualITIC vous permet de gérer dans un environnement fiable et facile à utiliser :
• les publications,
• les types de procédures,
• les types d'annonces,
• les réponses en ligne,
• la traçabilité,
• les données essentielles.

DIRECT MAIRIE
Un nouveau service de remontée d'information citoyenne pour les communes

La Newsletter de COGITIS

Services numériques mutualisés

Offre MutualiTIC

MutualiTIC est un ensemble de services numériques créé pour faciliter la gestion des collectivités et la mise en œuvre de l'administration numérique. En 2020, ce sont **12 services numériques**, principalement conçus pour les petites communes et intercommunalités qui recherchent des solutions clés en main.



Sites internet

- **Site Internet clé en main** : solution mutualisée d'hébergement, de création et de gestion de sites internet. La collectivité dispose d'un site 100 % mobile, ergonomique et sécurisé, avec services et démarches en ligne. Elle est autonome pour mettre à jour les contenus de son site et bénéficie d'un accompagnement de proximité.
- **Site Extranet collaboratif** : ce service permet de développer les usages collaboratifs et facilite le travail en commun entre la collectivité et ses partenaires. L'espace collaboratif propose par exemple le partage sécurisé de documents, les échanges sur des forums...

Dématérialisation des procédures

- **Gestion du courrier** : permet d'unifier le traitement du courrier, quelle qu'en soit la source (formulaire, mail, papier), de gérer les accusés réception et de se mettre en conformité avec la Saisine par Voie Electronique (SVE).
- **Parapheur électronique** : conforme à la réglementation, ce service permet de signer les documents avec un certificat électronique.
- **Convocation électronique des élus** : permet de suivre la réception des convocations par les élus, de transmettre les documents relatifs aux sessions et de garantir le respect des délais de mises à disposition grâce à l'horodatage intégré.
- **Gestion Electronique de Document (GED)** : ce service met à disposition un espace de classement préparant le futur archivage numérique des données.
- **Profil d'acheteur** : cette plateforme de dématérialisation des marchés publics permet la gestion des publications, des types de procédures et d'annonces, la gestion des règles de validation et d'habilitation, les réponses en ligne, dans un environnement fiable et simple d'utilisation.
- **Tiers de télétransmission** : ce dispositif homologué assure la télétransmission des documents échangés régulièrement entre les collectivités, leurs partenaires et les autorités de contrôle. Il permet la dématérialisation des procédures de contrôle de légalité (ACTES), ainsi que le traitement des flux comptables (HELIOS/PES).
- **Direct Mairie** : cette application permet aux citoyens de déclarer un incident ou une dégradation dans l'espace public de leur commune, de façon géolocalisée, à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

- **Coffre-fort numérique et dématérialisation des documents RH** : cette solution permet de distribuer, sécuriser, archiver les bulletins de paie et tout type de documents RH dans un coffre-fort numérique certifié.

Cartable électronique de l' élu

- **Agenda et Messagerie partagés** : permet à un élu de consolider / synchroniser des agendas de plusieurs collectivités et de les partager en toute sécurité avec différents collaborateurs.
- **Cloud privé** : l' élu dispose d' un espace personnel de stockage, accessible en mobilité. Ce service permet le partage sécurisé de documents et de dossiers.



COMMUNICATION



DEMATERIALIZATION



COLLABORATION

Les services numériques MutualiTIC sont **à la carte**, **accessibles en mobilité** et ne nécessitent **aucune installation**. Les données sont hébergées en France et sécurisées.

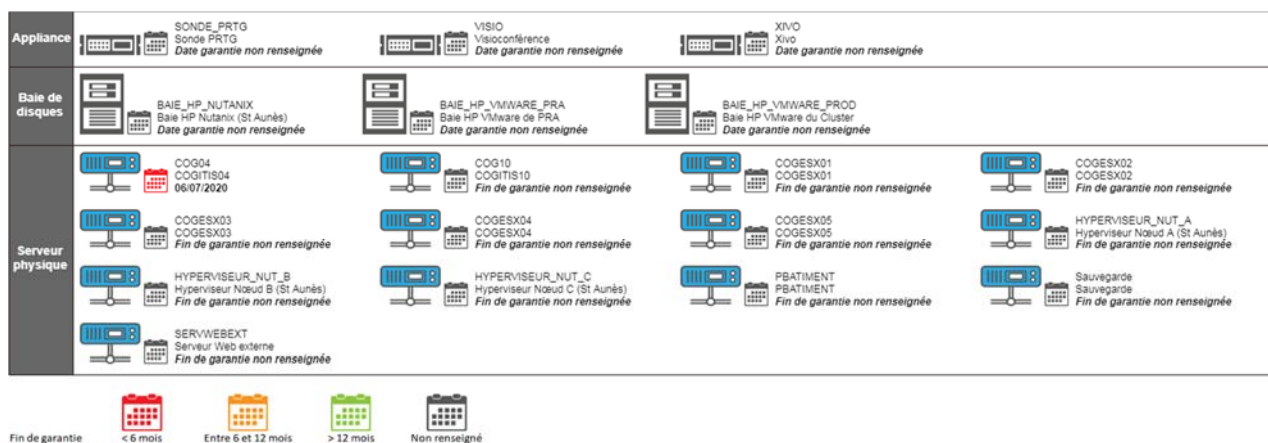
En 2020, la commune de Loupian s' est équipée du tiers de télétransmission S²LOW pour la transmission des actes au contrôle de légalité. Elle disposera de la solution de dématérialisation des bulletins de paie dès 2021. La commune de Frontignan a souscrit le service de convocation électronique des élus, pour un démarrage prévu début 2021.

Cartographie du système d'information

COGITIS fournit au département de l'Aude, de l'Hérault et du Jura, ainsi qu'à l'EID Méditerranée, une **plateforme mutualisée de cartographie du Système d'Information (SI)**. Cela permet de modéliser le SI de la collectivité par une série de représentations graphiques et de cartographier :

- L'infrastructure et les applications ;
- Les liens entre les domaines fonctionnels, l'organisation et les applications.

Cette cartographie est particulièrement utile pour clarifier la représentation du SI de la collectivité et favoriser la maîtrise de l'urbanisation de son SI.



En 2020, le service de cartographie du SI a été mis à disposition des collectivités non adhérentes de COGITIS, sur une nouvelle plateforme dédiée. Le syndicat mixte a mis en œuvre cette solution pour Hérault Logement.

Le **club utilisateurs COGITIS « cartographie du SI »** réunit une fois par an les représentants des adhérents utilisateurs. Il permet de faire un bilan d'utilisation de l'outil et d'arbitrer les évolutions à réaliser. Le club s'est réuni le 3 mars 2020.

SYNTHESE – CHIFFRES CLES 2020

Le syndicat mixte



21 ans
d'expérience



12
adhérents



5 nouvelles adhésions de
communes et EPCI

L'équipe



133
collaborateurs



91%
de CDI

Le budget



9,5 M€
de budget



98,6% du CA réalisé
pour nos adhérents

L'activité



72 collèges
repris en maintenance



250 projets
informatiques gérés



3 800 heures
de formation suivies



18 500 jours
de prestation délivrés



24 000 postes
de travail en gestion



+ 35 800 tickets
d'assistance enregistrés



COGITIS

Le partenaire informatique des collectivités



153, avenue du Professeur Jean-Louis Viala
CS74307 - 34193 Montpellier Cedex 5



04 67 16 18 00



WWW.COGITIS.FR



@COGITIS

« Au-delà des aspects techniques, nous n'oublions jamais que notre action est destinée aux collectivités locales, dans le but d'améliorer le service rendu aux citoyens. »